

Chogan Group s.r.l.
www.chogangroup.com
info@chogangroup.com

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

ELIX FLUID avec extrait d'escargot

CODE

INTB012

FORMAT

150ml

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



DESCRIPTION

ELIX FLUID est un complément alimentaire à base de sirop de fructose avec extrait d'escargot, aromatisé avec des extraits d'Altea, Eucalyptus, Grindelia, Hysope, Sureau et Thym aide la fonctionnalité des muqueuses du système respiratoire.

MODE D'EMPLOI

Il est recommandé de prendre une cuillère à soupe (15ml) de sirop 3 fois par jour, pur ou dilué dans des tisanes, du lait ou d'autres boissons.

AVERTISSEMENTS

Les compléments ne sont pas destinés à remplacer une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose recommandée. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans et ne pas donner aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse et d'allaitement. Ne pas utiliser pendant de longues périodes sans consulter un professionnel de santé.

INGRÉDIENTS (INCI)

Sirop de fructose, Extrait d'escargot (*Helix aspersa*) (20%), Extrait Fluide Altea (*Althaea officinalis* L.) fleurs, feuilles et racines, E.F. Eucalyptus (*Eucalyptus globulus* Labill) feuilles, E.F. Grindelia (*Grindelia robusta* Nutt.) herbe et fleurs, E.F. Hysope (*Hyssopus officinalis* L.) sommet, E.F. Sureau (*Sambucus nigra* L.) feuilles, fleurs et fruits, E.F. Thym (*Thymus vulgaris* L.) feuilles, conservateur : acide sorbique ; arôme de citron>

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

24 MESI

CONTENU DE L'EMBALLAGE

1 pcs

CONDITION DE CONSERVATION

Conserver dans un endroit sec et frais. La date d'expiration fait référence au produit correctement conservé, dans un emballage non ouvert. Après ouverture, conserver le produit au réfrigérateur et le consommer dans les 30 jours suivant. Les dépôts sur le fond ou les particules en suspension sont une caractéristique naturelle du produit et n'affectent pas sa qualité.

APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE 45ML
Extract Helix aspersa	9 ml
E.F. Althaea officinalis L.	1,35 ml
E.F. Eucalyptus globulus Labill.	1,35 ml
E.F. Grindelia robusta Nutt.	1,35 ml
E.F. Hyssopus officinalis L.	1,35 ml
E.F. Sambucus nigra L.	1,35 ml
E.F. Thymus vulgaris L.	1,35 ml

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.r.l. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.r.l. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON

OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group srl siège social : via A. Olivetti, 24 – 00131 Roma (RM) siège opérationnel : via A. Riccheo, 7 – 76121 Barletta (BT) ITALY